

TIRF

PROCHAINE
ÉTAPECoalition canadienne contre
LA DISTRACTION AU VOLANT

DISTRACTION AU VOLANT : PLAN D'ACTION NATIONAL

Fondation de recherches sur les blessures de la route, février 2017

La Coalition canadienne contre la distraction au volant (CCDV) est issue d'un partenariat réunissant 24 organismes essentiels provenant des milieux suivants : gouvernements, services de police, santé, secteur privé et collectivités. Lors de leur première rencontre en 2016, les membres de la CCDV ont examiné un éventail de priorités servant à définir les outils potentiels que les organismes pourront utiliser pour élaborer des stratégies afin de prévenir la distraction au volant. Bien sûr, il existe aussi d'autres lacunes dont il faudrait tenir compte. Toutefois, les éléments du Plan d'action national qui ont été sélectionnés représentent les principales actions qui peuvent le mieux répondre aux besoins des divers organismes intéressés par la question. Certaines tâches du plan sont reprises pour chaque organisme, puisqu'il n'y a pas de mécanisme naturel de partage des données, ce qui entraîne une perte de temps et d'argent. Grâce à leur expertise, les membres de la CCDV peuvent aider les employés de ces organismes à s'acquitter de leurs tâches plus efficacement.

Il est essentiel, soulignons-le, que l'action coordonnée commence maintenant, vu la gravité du problème et les répercussions négatives qu'il pourrait entraîner si rien n'est fait. Quand il y a surcharge de travail, réduction de postes et demande massive, l'étape la plus difficile pour effectuer un processus de changement est de commencer. C'est pourquoi la FRBR, D.I.A.D et Co-operators, ainsi que les membres de la Coalition canadienne contre la distraction au volant s'engagent à aider les organismes à franchir la première étape. Au cours des six prochains mois, la coalition créera une série d'outils pour guider et aider les organismes dans leurs efforts respectifs. Ces outils seront offerts aux organismes du Canada pour leur inspirer des actions et étayer l'élaboration de leurs stratégies pour lutter contre la distraction au volant et rehausser la sécurité routière.

Le Plan d'action national comporte les 15 éléments suivants:

Éducation et prévention

1. Créer une fiche descriptive qui résume les résultats de la recherche sur les stratégies de changement de comportement efficaces, notamment les habitudes et les stratégies pour les modifier, afin d'appuyer les programmes sur la distraction au volant.
2. Résumer les sujets de discussion essentiels que les intervenants peuvent aborder auprès du public et dans les médias pour encourager l'utilisation de la terminologie appropriée pour décrire les collisions.
3. Préparer une fiche descriptive que les intervenants peuvent utiliser lors de leurs communications dans les médias pour expliquer l'ampleur du problème de la distraction au volant, ses conséquences et ses coûts.
4. Créer un répertoire sur la distraction au volant contenant l'information pertinente et une trousse d'outils connexe, pour faire connaître les pratiques basées sur des données probantes auprès des intervenants et des décideurs.

5. Organiser un groupe de travail composé de professionnels de la santé pour sélectionner des stratégies réalistes afin de sensibiliser et de mobiliser les professionnels de la santé pour qu'ils élaborent des stratégies visant à réduire la distraction au volant.
6. Créer des partenariats avec les organes de presse et les journalistes pour améliorer la couverture médiatique basée sur des faits qui rapporte les cas de distraction au volant, au-delà des collisions elles-mêmes, et diffuser les connaissances et les résultats des recherches réalisées sur cette question.

Application de la loi

7. Former un groupe de travail composé de professionnels chevronnés issus des organismes de délivrance de permis, d'application de la loi et de la justice, afin qu'ils explorent des options pour renforcer la législation sur la distraction au volant et fassent la promotion d'un éventail complet de stratégies de changement de comportement.
8. Concevoir de courts documents éducatifs pour les services de police afin de sensibiliser les policiers aux risques liés à la distraction au volant et à l'importance d'appliquer la loi pour faire changer les comportements.
9. Déterminer les principales distractions à l'intérieur du véhicule qui menacent la sécurité des policiers et créer une politique pour les aider à réduire les distractions au volant.

Données et résultats de recherches

10. Consulter les organismes d'application de la loi, de transport et de la santé pour envisager l'adoption d'une définition normalisée et uniforme de la distraction au volant aux fins de la collecte de données, et déterminer quels types de distractions peuvent être inclus dans les sources de données, et ce, de manière raisonnable, fiable et uniforme. Considérer à cet égard des pratiques pour faciliter la collecte de données raisonnable.
11. Documenter les sources de données publiques sur la distraction au volant, ainsi que les types de données qu'elles contiennent afin de sensibiliser les intervenants aux initiatives de collecte de données et de faciliter les activités de recherche.

Technologie et industrie

12. Permettre l'établissement d'un leadership sectoriel, notamment dans les secteurs de l'automobile et des appareils électroniques, en collaboration avec les gouvernements (s'il y a lieu), pour renforcer les initiatives visant à faire le suivi et à tester la sécurité des nouveaux produits et caractéristiques qui seront largement utilisés dans les véhicules, le but étant de garantir qu'ils réduisent le plus possible les distractions. Il faut aussi discuter de la possibilité pour les fournisseurs de technologies de bloquer de façon proactive les distractions et de concevoir des solutions technologiques.
13. Réunir les représentants du secteur de l'assurance pour cerner les occasions d'améliorer la collecte de données et de faire le suivi des conducteurs distraits, et d'évaluer de manière appropriée les risques associés à ces conducteurs.
14. Élaborer une étude de cas concrète qui présente les coûts liés à la distraction au volant pour les employeurs. Comme mesures supplémentaires pour soutenir l'étude de cas, il faudra compiler l'information, les outils, les documents, les modèles et les ressources disponibles pour guider et soutenir l'élaboration de politiques raisonnables sur la distraction au volant en milieu de travail.
15. Organiser un groupe de travail qui représente les secteurs dont les employés sont le plus soumis à la distraction pour établir des politiques concrètes permettant d'équilibrer la sécurité et la productivité. Les fabricants automobiles peuvent jouer un rôle important dans ce groupe en aidant à réduire les distractions.

Fondation de recherches sur les blessures de la route

La mission de la Fondation de recherches sur les blessures de la route (FRBR) est de réduire le nombre de décès et de blessures de la route. Indépendante et sans but lucratif, la FRBR est un institut de recherche sur la sécurité routière. Créée en 1964, elle s'est bâtie une renommée internationale grâce à ses études sur les causes des collisions de la route et aux programmes et politiques qu'elle a conçus pour y remédier.

Fondation de recherches sur les blessures de la route
171, rue Nepean, bureau 200
Ottawa ON K2P 0B4

www.tirf.ca

Numéro sans frais : 1-877-238-5235

Télécopieur : 613-238-5292

Courriel : tirf@tirf.ca

© FRBR, février 2017



Inscrivez-vous dès aujourd'hui au www.tirf.ca pour recevoir des annonces, des mises à jour et des communiqués.



Drop It And Drive

Drop It And Drive (D.I.A.D.) est un organisme international à but non lucratif établi en Colombie-Britannique. Depuis sa mise sur pied vers la fin de 2010, l'organisme a présenté ses ateliers ancrés dans la réalité à plus de 55 000 étudiants, membres de faculté et travailleurs au Canada et aux États-Unis. Sa mission est de prévenir les blessures et les décès causés par l'inattention des conducteurs, des travailleurs et des piétons. Ainsi, D.I.A.D. travaille à promouvoir les changements sociétaux nécessaires pour assurer la sécurité de tous.



Remerciements

Cette initiative a été rendue possible grâce à la collaboration et au don de

